

Procès verbal du Conseil d'école du 19 juin 2025
Lycée français Marcel Pagnol d'Abuja

Début de la séance : 15h05

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes Adebisi, Adick, Raffoul, Goloko, Mouawad, Ratajczak, Hurteau-Flamand et Wavi Rauf ; MM. Olatoyese, Youkpo, Chedraque et Josué Yehouenou , Konate, Oke, Amoussou et Adjala.

Enseignante maîtresse formatrice en établissement (EMFE) : Mme Hamed.

Représentantes des parents d'élèves : Mmes Forslund, Grémare, Isichei, Jamberlang, Lado, Opara, Phillips, Pouya, Segbo et Unaogu.

Directeur : M. Montagne

Personnes excusées : Mmes Quillet, Chassard, Adamu, Ayawei, Cherif, Coulibaly Seydou et Olatawura.

Développement de l'ordre du jour

Ouverture du directeur d'école : je déclare l'ouverture du dernier conseil d'école de l'année 2024-2025.

1. Adoption du PV de la séance précédente

Le procès verbal est adopté.

2. Désignation des secrétaires de séance (enseignante et représentante des parents d'élèves) :

Secrétaire de séance (enseignant) : M. Oke

Secrétaire adjointe (représentante des parents d'élève) : Mme Soule Kohndou.

3. Climat scolaire

Le protocole mis en place dans le lycée est basé sur la méthode de préoccupation partagée, d'origine suédoise. Il s'agit d'un paradigme non blâmant, pour engager tous les élèves à la résolution de la situation. Pour entendre la cible et les présumés intimidateurs, une cellule composée de personnels de l'établissement, formée à la conduite d'entretiens, mènent les investigations. Le directeur coordonne les différentes interventions jusqu'à la résolution de la situation, et en informe les familles. Le proviseur pilote le dispositif pour les premier et le second degrés.

Pour information, 4 situations ont été traitées cette année. Aux termes des réunions, chaque situation a été résolue.

Une information générale aux familles sur ce protocole sera proposée prochainement.

4. Récréation des élèves de cycle 3

Lors du conseil d'établissement de février, les collégiens ont émis la volonté de ne pas être en récréation en même temps que les élèves de primaire. Ce qui peut se comprendre par les différences d'âge et de maturité des élèves, qui n'ont pas les mêmes centres d'intérêt. Par conséquent, il est décidé que les récréations des élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) passent de 9h50-10h05 à 10h00-10h15 à partir de la rentrée en septembre 2025.

5. Cantine

Il est demandé que les familles payent un seuil minimal de 25 000 nairas lors du réassort de la carte cantine, afin d'éviter des passages trop nombreux à l'administration, tout comme d'éviter les lignes comptables trop nombreuses.

Réponse : les RPE estiment que le paiement de 25 000 nairas pourrait amener l'élève à gaspiller de l'argent en achetant ce qui n'est admis par la famille. Une RPE demande qu'un contrôle des aliments achetés soit mis en œuvre.

6. Règlement intérieur

Constat : de nombreux retards, dont des retards très tardifs, ont été constatés. Ce qui nuit aux apprentissages, certains élèves arrivaient alors que la séance avait débuté. Depuis le mois de mars, un protocole a été mis en place de manière expérimentale. Constat : les retards sont moins nombreux, et moins tardifs.

Modification du règlement intérieur : partie Ponctualité - « Tout élève au-delà de 15 mins de retard doit solliciter son admission en classe auprès du secrétariat. » par « Dans un souci de respect des autres élèves, des enseignants et de l'élève lui-même et pour le bon fonctionnement de la classe, les parents doivent veiller à ce que leur enfant

arrive à l'heure. En cas de retard, l'élève doit se rendre avec son accompagnateur au secrétariat pour justifier et récupérer un coupon de retard à présenter aux gardiens et à son enseignant. En cas de retards répétitifs, le directeur signalera ces retards par écrit à la famille puis pourra la convoquer si nécessaire. ».

7. Actions pédagogiques et éducatives

Les enseignants ont pris la parole pour présenter le travail réalisé en classe, en lien avec le projet d'établissement.

Cycle 1(maternelle)

- Projet de zone de zone Afrique centrale (ZAC – onze pays) sur le kamishibai (théâtre japonais), les classes de PS ont reçu la médaille de bronze.
- l'ensemble des classes de maternelle ont également reçu la médaille d'argent pour le projet de ZAC Triathlon (première participation).

Cycle 2

CP : les CP ont participé au Marathon de l'orthographe et ont obtenu la médaille de bronze. Le « quart d'heure lecture » a également retenu l'attention des élèves. Tous les matins, le premier quart d'heure de classe se passe livre ouvert, pour apprécier de vivre un moment au calme avec une histoire à découvrir.

CE1 :

- projet kamishibai qui prend en compte les apprentissages en français, dans un champ plurilingue. Les classes ont obtenu les médailles d'argent et de bronze.
- Le mai des langues avait pour objectif la salutation dans les différentes langues maternelles.
- Participation au marathon de l'orthographe
- Marathon de marche (1 km): projet pluridisciplinaire mathématiques (mesures de distance) et éducation physique et sportive
- Un piano est installé dans la classe de CE1B, et un élève fait découvrir à ses camarades

Ils ont organisé un débat philosophique par jour afin d'amener les enfants à parler en public. En mathématiques, résolution des problèmes et en étude de la langue, dictée hebdomadaire.

CE2 : les objectifs des visites de l'Assemblée Nationale et du musée n'ont pas été atteints du fait de l'âge des élèves, en-deçà de l'âge requis pour prétendre visiter l'Assemblée Nationale ; pour le musée, il n'y avait plus assez de places au moment de la visite.

Le projet de correspondance avec l'école Les pigeonniers d'Amiens (France) a débuté et connu un engouement certain chez les élèves de CE2 A. Ils ont appris à écrire une lettre et ont échangé avec les élèves de France.

Concernant les projets de sortie scolaire, les parents demandent à être associés à leurs préparations afin de faire bénéficier de leurs relations, au sein de pareilles institutions, pour éviter d'essuyer un refus. De plus, ils estiment qu'il faut planifier plus tôt ce type de projet. Une RPE estime que la majeure partie du budget du lycée devrait être plus centré sur les projets et leurs financements, que sur les ressources humaines.

Les CE2B ont bénéficié d'un projet interdisciplinaire autour du « Sommet des océans », avec notamment la rédaction d'un courrier à destination d'une sénatrice.

Cycle 3 : le colosse aux pieds d'argile, structure qui a l'aval du ministère de l'éducation nationale de France, est intervenu auprès des élèves de CE2 (cycle 2) et des 3 classes de CM1 et de CM2. Mme Hamed, formatrice, signale qu'une préparation des interventions a été menée pour adapter le contenu au contexte nigérian. L'école a communiqué aux parents les objectifs visés par cet enseignement sur l'éducation affective et relationnelle. Pour l'année prochaine, il est proposé d'inviter quelques parents à participer à la préparation du projet.

Mise en œuvre des projets : quart d'heure de lecture (projet qui sera étendu à toutes les classes d'élémentaire en 2025/2026), le Marathon de l'orthographe, le court métrage, correspondances pour les CM1, le Mai des langues, la journée de l'espagnol. Et un projet sur les océans, en lien avec l'évènement « le sommet des océans », est en cours de réalisation par les élèves de CM2 et des collégiens. Une fresque murale de sensibilisation à l'importance et la fragilité des océans. Projet « Spelling Bee » en langue anglaise. Les parents proposent que ce projet soit mieux préparé, notamment au niveau des références phonétiques.

8. Sécurité

Un exercice 2 PPMS s'est déroulé le 27 mai à 9h45. Bilan : l'exercice s'est bien déroulé. Nous avons pu identifier les réparations à effectuer.

Un exercice 1 d'alerte incendie s'est déroulé le 16 avril 2025 à 9h00. Bilan : en présence de l'ambassade. Évacuation rapide et sans précipitation. L'alarme est peu audible dans les salles de maternelle (PSA, MS et GS).

Retours des enseignants : en maternelle, élèves calmes et respect des consignes de sécurité. En CE1, le signal du déconfinement n'a pas été entendu.

Le processus de déconfinement va être amélioré prochainement

9. Hygiène, santé et sécurité des élèves

Le directeur informe que le conseil d'école est consulté pour avis notamment sur les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire.

10. Intervention et questions diverses

1. Engagement avec les représentants des parents d'élèves

Nous avons observé une tendance à adopter une posture défensive lorsque des retours sont fournis par les représentants des parents. Plusieurs préoccupations soulevées n'ont pas été adéquatement reconnues ou abordées lors des réunions du conseil. Pour favoriser un environnement plus inclusif et démocratique, nous exhortons à ce que toutes les préoccupations soumises par les parents soient incluses dans les discussions du conseil, et non traitées de manière sélective par la direction de l'école. Les sujets difficiles ou sensibles doivent également être accueillis afin de soutenir une amélioration significative.

Réponse du conseil d'école : le directeur propose des rencontres régulières avec les RPE pour travailler ensemble sur les situations évoquées et trouver des solutions qui conviennent à toute la communauté éducative. Un calendrier des rencontres sera proposé pour l'année 2025/2026.

2. Stratégie de communication

Nous avons soulevé à plusieurs reprises des préoccupations concernant la communication interne et externe. Les problèmes clés incluent le manque de communication lors d'incidents, des informations limitées sur les absences des élèves et des mises à jour minimales concernant les questions affectant directement les élèves. Nous demandons respectueusement une copie de la stratégie de communication de l'école, ou du moins un aperçu de l'approche actuelle, afin de mieux comprendre comment l'école envisage de tenir les parents informés.

Réponse : lors d'un incident ordinaire, l'enseignant régule le conflit avec les élèves. Si besoin, il se rapproche du directeur d'école, qui peut contacter les familles directement. Les membres du conseil d'école sont d'accord pour dire qu'il est essentiel que chacun prenne connaissance du règlement intérieur. Des membres du conseil proposent à de l'imprimer pour chaque famille, d'autres de revenir au cahier de liaison. Pour information, les communications du directeur par Pronote, concernant les demandes de justifications d'absences, ne reçoivent quasiment jamais de réponse de la part des familles. Ce qui implique d'utiliser différents canaux de communication, comme par exemple le téléphone. Et là encore, certaines familles ne répondent jamais et il est très difficile de les joindre. Côté infirmerie, l'infirmière contacte les familles dès que besoin. Les enseignants contactent les familles si besoin. Aux termes de ce point, il apparaît que la communication entre parents, enseignants et établissement connaît des marges de progrès importantes. Il est dit aux parents que nous aurons besoin de leur réactivité et de leur présence afin que la communication fonctionne mieux, pour un climat scolaire apaisé. L'école travaille à améliorer sa stratégie de communication visant à informer les familles et les enseignants de manière efficiente. Les RPE demandent que la stratégie de communication de l'établissement leur soit adressée. Certains RPE demandent aussi que soit produite une charte des comportements avec les sanctions associées en cas de non-respect. Le directeur explique que l'échelle des sanctions n'existe pas au primaire.

3. Des incidents graves

Plusieurs rapports font état d'incidents graves, y compris des allégations de mauvaise conduite physique de la part d'un membre du personnel. Il est profondément préoccupant qu'aucune communication formelle ou résolution n'ait été partagée avec les parents concernés. De plus, suggérer que les parents confrontent directement le personnel est hautement inapproprié, surtout lorsque le problème n'implique pas leur propre enfant. Nous attendons de l'école qu'elle assume l'entière responsabilité de la gestion de tels cas. Nous

demandons des éclaircissements sur la procédure de traitement des plaintes graves et demandons une mise à jour sur la manière dont ces cas sont actuellement abordés.

Réponse : le directeur conseille, sur ce point précis, de prendre rendez-vous avec M. Chassard, Proviseur du lycée. EGT dans les cas généraux d'incident grave, les parents sont invités à prendre contact auprès du directeur d'école au plus vite. Les RPE demandent que soit produit un document présentant une échelle des sanctions. Le directeur explique que ce n'est pas conciliable avec le système français. Seul le second degré dispose d'une échelle des sanctions.

Nous souhaitons également soulever une préoccupation sérieuse concernant l'utilisation actuelle des installations sanitaires. Actuellement, les toilettes sont partagées par les enfants, les enseignants et le personnel de nettoyage. Nous estimons que cet arrangement est inapproprié, en particulier pour les jeunes enfants et en particulier pour les filles. **Les enfants ne devraient pas partager les toilettes avec des adultes**, car cela soulève des questions de confidentialité, de dignité et de sécurité. Nous exhortons l'école à aborder cette question de toute urgence et à fournir un plan clair pour établir des installations séparées pour les élèves et le personnel.

Réponse : les adultes sont invités à se rendre aux toilettes qui leur sont réservés. Les agents de surface, des femmes, font leur travail tout au long de la journée. Un membre du conseil recommande qu'un personnel soit positionné devant les toilettes et s'assure que les élèves les utilisent de façon appropriée. Des membres du conseil estiment que des fonds seront nécessaires pour construire des toilettes pour adultes proches du lieu de travail, notamment pour les agents d'entretien.

4. Stratégie de prévention du harcèlement et de la violence

Comme mentionné lors de la dernière réunion du conseil scolaire (Section 6), une nouvelle stratégie pour gérer la violence et le harcèlement devait être introduite, y compris la formation du personnel. Pourrions-nous recevoir une mise à jour sur l'avancement de cette initiative ? Les sessions de formation pertinentes pour les enseignants ont-elles été menées ?

De plus, nous avons récemment entendu parler de plusieurs incidents de harcèlement au sein de l'école. Bien que nous comprenions qu'une politique existe, nous souhaitons des éclaircissements sur la manière dont la politique anti-harcèlement est activement mise en œuvre. Avoir une politique en place est important, mais s'assurer qu'elle est appliquée de manière cohérente et efficace dans toutes les classes et tranches d'âge est essentiel. Nous demandons des informations spécifiques sur la manière dont les incidents sont identifiés, documentés et résolus en pratique.

Réponse : ce point a été traité précédemment dans l'ordre du jour. Une animation pédagogique a été proposée aux enseignants sur la lutte contre les violences et le harcèlement, ainsi qu'à la méthode de préoccupation partagée.

5. Fumer sur les lieux de l'école

La question du personnel fumant devant les élèves sur les lieux de l'école a été soulevée lors de la dernière réunion. Malgré cela, un tel comportement a été observé. Nous demandons une mise à jour formelle sur les actions entreprises pour traiter cette question et faire respecter les limites appropriées sur la propriété de l'école.

Réponse : les membres du conseil comprennent que le coin fumeur doit être éloigné des élèves. Le point sera soumis au nouveau proviseur et les membres du conseil souhaitent vivement une résolution pour l'année scolaire 2025/2026. Les RPE demandent que des mesures sérieuses soient prises pour éviter que les enfants ne soient exposés, et leur santé protégée.

8. Système d'emprunt à la bibliothèque

Les parents ne sont pas informés lorsque leurs enfants empruntent des livres à la bibliothèque. Cela a conduit à des cas où les parents sont facturés pour des livres manquants qui n'ont jamais été vus à la maison. Nous proposons que l'école introduise un système de notification, par e-mail ou note physique, lorsqu'un livre est emprunté.

Alternativement, les livres pourraient être remis directement au parent ou à l'adulte désigné lors du ramassage pour assurer un meilleur suivi et une meilleure responsabilité.

Les parents proposent qu'un registre papier soit présenté aux élèves, qu'ils signeront quand ils rendront le livre.

9. Programme scolaire

Nous demandons également que le programme scolaire de chaque classe soit partagé avec les parents, afin que nous puissions avoir une idée de ce que nos enfants doivent apprendre et à quel moment les évaluations sont prévues.

Nous reconnaissons les efforts déployés par l'école et les défis liés à la gestion d'un environnement aussi diversifié. Toutefois, nous croyons fermement qu'une plus grande transparence, une communication cohérente et une collaboration active avec les représentants des parents sont essentielles pour favoriser un environnement d'apprentissage positif et efficace pour nos enfants.

Réponse : les programmes sont accessibles sur Eduscol et l'établissement peut mettre les liens sur le site de l'établissement. Chaque classe fonctionne selon des programmations, qui sont des documents internes et propres à l'établissement.

Les questions diverses suivantes n'ont pas pu être traitées, du fait des digressions et du manque de temps. Elles seront traitées lors des réunions régulières, qui seront mises en place dès l'année scolaire prochaine.

Environnement d'apprentissage positif et bienveillant

De nombreux parents ont exprimé le souhait d'une approche plus positive, soutenante et non menaçante de l'apprentissage. Nous continuons d'entendre des rapports de professeurs élevant la voix et d'élèves étant pénalisés sévèrement pour ne pas avoir terminé leurs devoirs. Nous apprécierions une déclaration formelle décrivant l'approche pédagogique de l'école et ce qui a été mis en œuvre pour garantir des méthodes d'enseignement respectueuses et efficaces.

Nous sommes également préoccupés par la pratique du personnel de nettoyage prenant leurs pauses dans les zones réservées aux élèves, où ils restent souvent assis et observent les enfants pendant le déjeuner ou le temps libre. Dans plusieurs cas, les agents de nettoyage ont été témoins d'incidents ou de conflits entre élèves mais n'ont pas intervenu.

Bien que nous comprenions parfaitement que la supervision des élèves ne fasse pas partie de leurs responsabilités, cela envoie un message troublant à nos enfants lorsque des adultes présents lors de telles situations restent passifs. Il est important que tous les adultes sur le campus contribuent, au moins en signalant de l'aide ou en alertant un enseignant, afin que les élèves se sentent en sécurité et sachent que les comportements inappropriés ne seront pas ignorés. Il serait envisagé de créer une zone désignée pour les pauses des agents de nettoyage afin d'éviter ces situations.

réservées aux élèves pendant les heures scolaires. Dans certains cas, ils ont même été observés en train de dormir dans ces zones. Nous demandons respectueusement que cette question soit abordée et que des directives claires soient communiquées à tout le personnel concernant l'utilisation appropriée des espaces réservés aux élèves.

Gestion de la cantine

Malgré les changements apportés au menu, les problèmes plus larges liés à la cantine demeurent non résolus. Il devrait être possible pour les parents de limiter les achats de leur enfant (par exemple, des plafonds de dépenses ou des restrictions sur certains produits), mais ces instructions ne sont pas suivies. De plus, nous demandons que les rapports d'achat de la cantine soient envoyés quotidiennement afin que les parents puissent vérifier rapidement les transactions et corriger toute erreur. Nous attendons également une réponse concernant une aire de restauration appropriée et désignée, ainsi que la manière de contrôler les pauses pour manger de manière plus appropriée. Les élèves continuent de prendre de la nourriture les uns des autres, si le sac de déjeuner est laissé sans surveillance.

Procédures de dépose et de ramassage

Les procédures actuelles de stationnement et de ramassage sont inefficaces, en particulier pour les parents seuls ou ceux sans assistance. De plus, la nouvelle règle exigeant que les parents se présentent à la réception pour les dépôts tardifs semble contre-productive, entraînant souvent des retards supplémentaires. Nous

exhortons l'école à réévaluer ce processus et à s'assurer que les enfants ne sont pas pénalisés pour des circonstances indépendantes de leur volonté.

Clarté sur les politiques et valeurs de l'école

En tant que communauté scolaire diversifiée, il est essentiel d'avoir des politiques claires et transparentes définissant les comportements attendus et les approches pédagogiques. Les parents doivent comprendre les valeurs, les règles et les normes de l'école afin d'évaluer leur alignement avec les leurs. Actuellement, l'école ne dispose pas d'un "Code de conduite" public pour le personnel, ce qui rend difficile la compréhension des comportements et méthodes acceptables. Nous demandons l'élaboration et le partage d'un tel document pour clarification et responsabilité.

Éducation en langue anglaise

Il y a une inquiétude croissante parmi les parents concernant la qualité de l'éducation en anglais. Plusieurs parents estiment que leurs enfants ne progressent pas suffisamment en lecture et en écriture. Nous apprécierions un aperçu de la manière dont l'école aborde cette question, y compris les mises à jour du programme ou un soutien supplémentaire pour les élèves ayant des difficultés en anglais.

Structure du groupe de représentants des parents

Nous suggérons d'envisager une approche plus structurée du groupe de représentants des parents, avec un représentant des parents assigné à chaque classe. Ce modèle permettrait à chaque représentant des parents d'avoir un contact plus étroit avec un groupe spécifique de parents, fournissant des informations plus précises sur les préoccupations spécifiques à la classe. Il faciliterait également l'organisation de réunions ciblées avec le directeur, les enseignants et les parents, tout en permettant aux représentants de se réunir et de partager des questions et des mises à jour plus larges. Nous croyons que cette structure améliorerait la communication, la coordination et la réactivité entre les parents et l'école.

Transition vers la section Collège

À l'approche de la transition vers la section Collège, nous demandons respectueusement que l'école prévoie un programme d'orientation pour les élèves ainsi qu'une réunion distincte pour les parents. L'orientation devrait couvrir les informations essentielles suivantes :

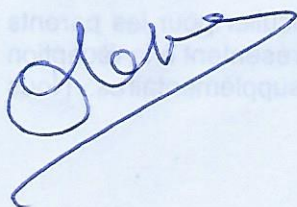
- Les matières proposées et les détails des cours
- Les règles et règlements du Collège
- Les attentes et politiques académiques
- La gestion du temps et l'organisation des emplois du temps
- Toute autre information pertinente pour assurer une transition en douceur

Cela aidera à préparer à la fois les élèves et les parents au nouvel environnement académique et aux attentes associées.

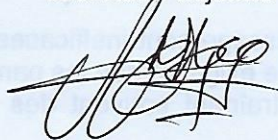
Réponse : le CM2 n'est pas un palier d'orientation. Une journée d'intégration est prévue lors de la dernière semaine. Tous les parents de 6ème sont réunis dans les 15 premiers jours de la rentrée. Cette année, il y a eu un projet commun en cycle 3 : fête de l'espagnol.

Fin de la séance à 18 h 45.

Signature de M. Oke,
secrétaire de séance



Signature de Mme Soule Kohndou,
secrétaire adjointe



Signature de M. Montagne,
directeur d'école

